



REGLEMENT

TROPHEE ALSACE DES JEUNES VETETISTES

2025

COMITE de LIAISON ALSACE CYCLISME

SOMMAIRE

1.	DEFINITION	3
2.	PARTICIPATION.....	3
3.	COMPTAGE DES POINTS ET CLASSEMENT	3
4.	REMISE DES PRIX	4

1. DEFINITION

- 1.1 Le Comité de Liaison Alsace Cyclisme met en compétition le « **Trophée Alsace des Jeunes Vététistes** » (T.A.J.V) regroupant l'ensembles des épreuves Alsaciennes.
- 1.2 Pour la saison en cours, les épreuves prises en compte pour le Trophée sont les suivantes :
- 06 avril : XCO VTT des Bords de l'III - VC Sainte Croix En Plaine
 - 08 mai : Trial Village Neuf – Chouet'Bike Club
 - 11 mai : XCO – VP Heimsbrunn
 - 18 mai : Enduro - VC Sainte Marie Aux Mines
 - 31 mai : XCO & XCO (U9 à U15) & XCE du Lac Blanc – SSOL Habsheim
 - 01 juin : XCO (U17) du Lac Blanc – SSOL Habsheim
 - 08 juin : DH d'Hunawihir – Chouet'Bike Club
 - 07 septembre : XCO du Markstein – VCA Guebwiller
 - 20 septembre : Enduro de Munster (U13 à U17) – Trail Patrols
- 1.3 Le CLAC se laisse le droit de modifier ce règlement en cas d'annulation ou de rajout d'épreuves.
- 1.4 La réglementation en vigueur des épreuves du « T.A.J.V » est celle mise en place par le Comité du Grand-Est de Cyclisme.
- 1.5 Tout compétiteur qui prend part à cette compétition est censé connaître le présent règlement. Il s'engage à se soumettre sans réserve à toutes ces prescriptions.
- 1.6 La seule autorité compétente sera celle du collège des arbitres pour l'application du présent règlement.

2. PARTICIPATION

- 2.1 Les épreuves du « T.A.J.V » sont ouvertes à tous les compétiteurs et compétitrices français et étrangers, licenciés ou non des catégories pupilles à cadets.
- 2.2 Le classement général du « T.A.J.V » ne prendra en compte que les jeunes licenciés Alsaciens.

3. COMPTAGE DES POINTS ET CLASSEMENT

- 3.1 Le barème suivant sera appliqué pour chaque épreuve :

Places	Points	Places	Points	Places	Points
1	50	13	27	25	15
2	44	14	26	26	14
3	40	15	25	27	13
4	37	16	24	28	12
5	35	17	23	29	11
6	34	18	22	30	10
7	33	19	21	31	9
8	32	20	20	32	8
9	31	21	19	33	7
10	30	22	18	34	6
11	29	23	17	35	5

12	28	24	16	36 et +	5
----	----	----	----	---------	---

A partir de la 35^{ème} place tous les concurrents classés marquent 5 points.

§ 1 CLASSEMENT GÉNÉRAL

3.2 Pour le classement général du « T.A.J.V », ne seront retenus :

- **Pupilles** :
 - Les 3 meilleurs résultats sur les 4 XCO
 - Le résultat de la descente
 - Le résultat du Trial
 - Le résultat du XCE

- **Benjamins et Minimes** :
 - Les 3 meilleurs résultats sur les 4 XCO
 - Le résultat de la descente
 - Le meilleur résultat sur les 2 Enduro
 - Le résultat de Trial
 - Le résultat du XCE

- **Cadets** :
 - Les 3 meilleurs résultats sur les 4 XCO
 - le résultat de la descente
 - Le meilleur résultat sur les 2 Enduro
 - Le résultat de Trial

3.3 En cas d'ex æquo, les concurrents seront départagés par le nombre de meilleures places (places de premier, places de deuxième, troisième, ...) sur la totalité des épreuves organisées ; puis en dernier ressort de la place obtenue lors de la dernière manche du « T.A.J.V ».

4. REMISE DES PRIX

4.1 A l'issue de la saison, les **3 meilleures filles** et les **3 meilleurs garçons** de chaque catégorie seront récompensés lors d'une remise des prix festive ouverte à tous les participants.

4.2 La date et le lieu de la remise des prix sera communiquée ultérieurement.